

CASQUE DE SÉCURITÉ – STYLE 600



DESCRIPTION

Le casque Style 600 de Protector est conçu pour la protection contre la chute d'objets. La stabilité, le confort longue durée et la facilité d'adaptation de protections faciales et auditives sont les principales caractéristiques de la conception des Protector. Le Style 600 est composé d'une coque ABS, d'une araignée en Térylène 8 points doté d'un réglage standard ou à crémaillère, d'une gouttière, d'une protection oculaire intégrée (en option), le tout dans une esthétique moderne et élégante qui finalise une image positive de l'entreprise qui l'utilise.

APPLICATIONS

Le Style 600 a été conçu pour répondre aux exigences de la norme EN 397 en matière de résistance au choc, à la pénétration, à l'inflammabilité, ainsi qu'à l'isolement électrique, et il convient à un grand nombre d'applications industrielles.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES










Matériau de la coque	ABS de qualité supérieure (Acrylonitrile Butadiène Styrène - HC600, HC615) PC de qualité supérieure (Polycarbonate – HC650)
Propriétés de l'ABS	ABS - Bonne performance à basse température, bonne résistance au choc, aux frottements et aux agents chimiques. Bon isolant électrique
Propriétés du PC	PC - Bonne performance à haute température, bonne résistance au choc, aux frottements et aux agents chimiques. Bon isolant électrique
Harnais	Polyéthylène Basse Densité (LDPE)
Pièces d'attache	Polyéthylène Haute Densité (HDPE)
Brides des sangles	Sangles polyester en Térylène 25 mm
Bandeau	80 % coton, 20 % mélange de Nylon, support en mousse d'ester de polyuréthane ou cuir (en option)
Crémaillère	Nylon
Dimension de la fente pour les accessoires	30 mm
Poids	350 grammes (environ)
Tour de tête	50-66 cm en standard, 50-64 cm pour la crémaillère
Options du casque	Araignée en térylène attache standard (HC600), Araignée en Térylène attache crémaillère (HC615)
Protection oculaire HXSPEC	Polycarbonate 1 mm – Lunettes claires, claires à revêtement dur, fumées ou ambre

HOMOLOGATIONS / AIDE À LA COMMANDE

MODÈLE	Matériau	Ventilation	CASQUE		Lunettes EN 1661.B	EN 397	OPTIONS DE LA NORME EN 397						Points de jugulaires	Couleurs
			Araignée 8 points Térylène standard	Araignée 8 points Térylène Crémaillère			Déformation latérale (LD)	-30°C (Basse température)	+150°C (Haute température)	Métaux en fusion (MM)	Isolation électrique (440 Volts c.a.) EN 397	Isolation électrique (1 000 Volts c.a. / 1 500 Volts c.c.) Homologué VDE ou EN 50365, Classe 0		
HC600	ABS		✓			✓	✓	✓	-	✓	✓	✓	2 points	W Y B R G O H O H Y G Y
HC600/ HXSPEC	ABS		✓		✓	✓	✓	✓	-	✓	✓	✓	2 points	W Y B R G O
HC600/ CSB	ABS		✓			✓	✓	✓	-	-	-	✓	4 points	W
HC600V	ABS	✓	✓			✓	✓	✓	-	-	-	✓	2 points	W Y B R G O H O H Y
HC600V/ HXSPEC	ABS	✓	✓		✓	✓	✓	✓	-	-	-	✓	2 points	W Y B R G
HC600V/ CSB	ABS	✓	✓			✓	✓	✓	-	-	-	✓	4 points	W
HC615	ABS			✓		✓	✓	✓	-	✓	✓	✓	2 points	W Y B R G O
HC615V	ABS	✓		✓		✓	✓	✓	-	-	-	✓	2 points	W Y B R G O H Y G Y
HC600/04	ABS		✓			✓	✓	✓	-	-	✓	✓	2 points	W Y B
HC615/04	ABS			✓		✓	✓	✓	-	-	✓	✓	2 points	W Y
HC650	PC		✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	2 points	W H Y
HC655	PC			✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	2 points	W H Y

COULEURS

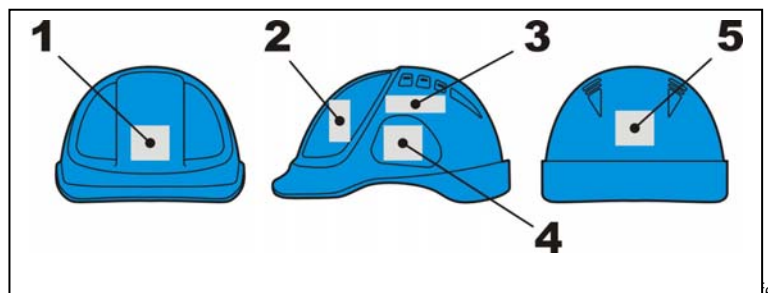
Les casques HC600 sont monochromes car ils sont réalisés dans un mélange unique. Les références RAL (guide chromatique) sont données uniquement à titre indicatif et peuvent varier.

								
BLANC (W)	JAUNE (Y)	BLEU (B)	ROUGE (R)	VERT (G)	ORANGE (O)	ORANGE haute visibilité (HO)	JAUNE haute visibilité (HY)	GRIS (GY)
RAL 9003	RAL 1018	RAL 5017	RAL 3020	RAL 6029	RAL 2008	RAL 2005	RAL 1026	RAL 7046

EMPLACEMENTS DE LA PERSONNALISATION
STYLE 600 (HC600)

	↔	↕
*1	60mm	50mm
*2	40mm	40mm
*2	35mm	55mm
3	55mm	25mm
4	50mm	30mm
5	55mm	50mm

* Autres tailles possibles en option



ORIGINE DE LA FABRICATION

Tous les éléments des casques Protector sont d'origine et de fabrication européenne.

CONSEILS D'ENTRETIEN DU CASQUE

La durée pendant laquelle le casque peut être utilisé en toute sécurité dépend de plusieurs facteurs que l'utilisateur doit évaluer grâce à un processus de surveillance attentive et d'inspection régulière préalablement à l'utilisation. L'horloge située sur le sommet du casque ne concerne que la date de fabrication et ne précise pas pendant combien de temps un casque peut être utilisé en toute sécurité. La date pertinente la plus importante à enregistrer en termes de sécurité est celle de la première utilisation. Elle doit toujours être inscrite immédiatement sur l'étiquette prévue au dos du casque. Les polymères sont des matériaux durables dont les propriétés mécaniques ne commencent à se modifier qu'en cas d'exposition au soleil et aux risques professionnels. Un casque qui n'est pas utilisé, ni exposé à la lumière, à l'humidité et à des températures extrêmes n'aura pas une durée de vie ni une date de péremption plus courte. Il restera en l'état pendant un certain temps. Plusieurs facteurs réduisent la durée de vie d'un casque de sécurité :

- Chocs et frottements
- Exposition aux UV
- Exposition à des produits chimiques
- Températures extrêmes
- Éclaboussures de métaux en fusion
- Arc électrique

Le fabricant ne peut prévoir exactement quels effets ces phénomènes auront sur la durée d'utilisation du casque en toute sécurité. Les utilisateurs doivent l'inspecter régulièrement, l'entretenir et évaluer leur environnement de travail pour décider quand ils doivent le remplacer. Scott Health & Safety conseille une durée d'utilisation maximum de 2 à 5 ans à compter de la date de première utilisation et en fonction de l'utilisation qu'il en est fait. Un casque est conçu pour protéger l'organe le plus important du corps humain et son remplacement n'est pas onéreux. En cas de doute lors d'une inspection, il faut immédiatement l'éliminer et le remplacer.

Note : Du fait des pigments utilisés pour donner les couleurs haute visibilité, ces casques ont une durée de vie plus courte que ceux réalisés dans des couleurs standard. Nous conseillons de ne pas utiliser ces casques couleur pendant plus de 12 mois à compter de la date de première utilisation.

ENTRETIEN

Les casques doivent être inspectés avant chaque utilisation afin de vérifier qu'ils ne présentent pas de détériorations ou de dommages, et les pièces défectueuses doivent être immédiatement remplacées. Les casques dont les coques sont endommagées (craquelures, enfoncements, traces de frottements excessives ou forte décoloration) doivent être éliminés. Un nettoyage à l'eau chaude, avec un détergent doux, permet de prolonger la durée de vie du casque. Les marques tenaces et la saleté peuvent être éliminées avec une brosse. Avant le lavage, et pour faciliter le nettoyage, il convient de retirer le harnais de la coque. Il est déconseillé d'utiliser des solvants, de l'eau bouillante ou des produits trop abrasifs.

ÉLIMINATION

L'ABS et le PC appartiennent à la catégorie 7 de recyclage des polymères. Veuillez consulter les réglementations locales pour savoir comment procéder et où vous adresser.

UTILISATION D'ÉTIQUETTES ADHÉSIVES

À la longue, les étiquettes adhésives peuvent attaquer la structure des matières plastique. Lorsqu'un étiquetage est vraiment nécessaire, Scott Health & Safety conseille l'utilisation d'adhésifs acryliques ou à base aqueuse. N'utiliser aucune étiquette à base de solvant ni de marqueur.

SENS DU CASQUE

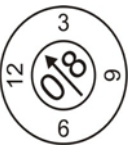





Les casques Protector sont conçus et testés conformément aux exigences de la norme EN 397, qui donne des directives précises sur le fait que les casques doivent être portés dans le bon sens, la visière à l'avant et le mécanisme de réglage à l'arrière.

Un casque ne doit jamais être porté à l'envers car la performance homologuée ne peut plus être garantie. Il est possible d'accéder à des demandes de réduction de la visière en spécifiant la longueur requise, par exemple la visière du Protector Tuffmaster II ou du STYLE 600 est idéal pour travailler dans des espaces confinés ou à des hauteurs nécessitant une vision plus large.

ADAPTATION ACCESSOIRES

Les casques Protector sont dotés d'une fente universelle de 30 mm pour permettre l'adaptation de diverses protections faciales ou auditives. La gamme Protector propose un grand choix de protections faciales, auditives passives et électroniques, de bandeaux, de jugulaires, de coiffes de rechange ou d'hygiène et de cagoules d'hiver. Le Style 600 permet l'adaptation d'une protection oculaire intégrée en polycarbonate 1 mm (en option). Cet accessoire est disponible avec lunettes claires, claires à revêtement dur, ambre et fumées. Le casque de mineur HC600/04 avec clip lampe et câble existe aussi dans la gamme Style 600. Les détails de ces accessoires sont disponibles sur des fiches séparées que notre service client vous fournira sur demande.

MARQUAGES

	<p>Date de fabrication La norme EN 397 prévoit l'affichage de l'année et du trimestre de fabrication. Le marquage de la date sur le Style 600 est à gauche, il sera très bientôt harmonisé avec le HC300 et le HC710.</p>	 <p>Class 0</p>  <p>1000V a.c</p>	<p>EN 50365 Isolation électrique Le symbole des deux triangles portant la mention « Classe 0 » signifie la conformité à la norme EN 50365. Adapté à l'utilisation par des électriciens jusqu'à 1 000 Volts c.a. / 1 500 Volts c.c.</p> <p>Homologation électrique VDE (1 000 Volts c.a. / 1 500 Volts c.c.) VDE est le symbole d'un organisme reconnu de certification électrique situé en Allemagne.</p>
	<p>Type de matériau Les flèches tournantes et le chiffre « 7 » indiquent la possibilité de recyclage et la catégorie du groupe de polymères. ABS (Acrylonitrile Butadiène Styène) ou PC (Polycarbonate) désigne le matériau du casque.</p>		<p>Étiquette du modèle de casque Une étiquette supplémentaire est apposée à l'arrière des casques pour indiquer des homologations en option demandées par la norme EN 397 pour un modèle spécifique, par exemple : homologation pour une utilisation à -30°C, en présence de MM – Métaux en fusion ou homologation électrique pour 440 Volts. La date d'émission marquée permet à l'utilisateur d'évaluer plus précisément la durée de vie du casque.</p>
<p>CE 0086</p>	<p>Marquage CE Le marquage de conformité obligatoire pour l'Espace économique européen (EEE) – 0086 est le numéro unique de l'organisme certifié (BSI) qui audite les systèmes qualité de Scott Health & Safety.</p>		<p>Homologation Gost Le Style 600 est conforme aux homologations GOST russes.</p>